

**ACCORD COLLECTIF NATIONAL
PROFESSIONNEL
DU 15 DECEMBRE 2004**

**relatif à la formation professionnelle
tout au long de la vie
dans les métiers de l'hôtellerie,
de la restauration et des activités
connexes**

SOMMAIRE

Pages

Préambule	1
Article 1 – Champ d’application de l’accord	2
Article 2 – Organisme gestionnaire des fonds de la formation professionnelle	2
Article 3 – Dispositions financières	3
3-1. Entreprises employant 10 salariés et plus	3
3-2. Entreprises employant moins de 10 salariés	3
3-3. Toutes les entreprises employant des salariés en contrat à durée déterminée (CDD).....	3
3-4. Mutualisation des fonds collectés par le FAFIH/OPCA de l'Industrie Hôtelière et des activités connexes	4
Article 4 – Optimiser l’accès à la formation professionnelle tout au long de la vie	4
4-1. Le Plan de formation.....	4
4-1-1. Les actions d’adaptation au poste de travail	4
4-1-2. Les actions de formation liées à l’évolution des emplois ou qui participent au maintien dans l’emploi.....	5
4-1-3. Les actions de formation ayant pour objet le développement des compétences des salariés	5
4-2. La Professionnalisation (par la formation en alternance).....	6
4-2-1. Le Contrat de Professionnalisation.....	6
a. objet du contrat	6
b. bénéficiaires du contrat de professionnalisation.....	6
c. durée du contrat de professionnalisation	6
1/ le contrat de professionnalisation de 6 à 12 mois	6
2/ le contrat de professionnalisation de 12 à 24 mois	7
d. nature des qualifications prioritaires	7
e. durée des actions de professionnalisation	7
1/ les actions comprises entre 15 et 25 % de la durée du contrat	8
2/ les actions supérieures à 25 % de la durée du contrat	8
4-2-2. La période de professionnalisation.....	8
a. objet de la période de professionnalisation	8
b. bénéficiaires de la période de professionnalisation.....	8
c. objectif de la période de professionnalisation	9
d. mise en œuvre de la période de professionnalisation	9
e. durée de l’action dans le cadre de la période de professionnalisation	9
4-2-3 Financement des contrats de professionnalisation et des périodes de professionnalisation	10
a. financement	10
b. forfait horaire	10
4-2-4. Le tutorat	10
a. désignation du tuteur	10
b. missions du tuteur	10
c. financement du tutorat	11

4-3. Le Droit Individuel à la formation –DIF-	11
4-3-1. Mise en œuvre du DIF	11
a. principe.....	11
b. mesure transitoire.....	11
4-3-2. Durée	12
4-3-3. Suspension	12
4-3-4. Procédure	12
a. les conditions	12
b. cas de refus du DIF	13
c. report de la demande de DIF	13
4-3-5. Priorités	13
4-3-6. Réalisation du DIF	14
4-3-7. Financement du DIF	14
a. financement des DIF prioritaires	14
1/ coûts pédagogiques des DIF prioritaires	14
2/ frais de transport, d'hébergement et de repas des DIF prioritaires	14
3/ allocation de Formation des DIF prioritaires	14
b. financement des DIF non prioritaires	15
1/ coûts pédagogiques des DIF non prioritaires	15
2/ frais de transport, d'hébergement et de repas des DIF non prioritaires	15
3/ allocation de formation des DIF non prioritaires	15
4-3-8. Transférabilité	15
4-4. Titre spécial de paiement	15
4-5. Le Congé Individuel de Formation : CIF/CDI et CIF/CDD	16
4-6. Le rôle et les missions de l'encadrement dans le développement de la formation professionnelle	16
4-6-1. Le personnel d'encadrement bénéficie d'un accès à la formation professionnelle continue	16
4-6-2. Priorités en matière de formation	16
4-6-3. Reconnaissance.....	16
4-6-4. Mission du personnel d'encadrement	17
 Article 5 – Le rôle des institutions représentatives du personnel en matière de formation professionnelle.....	 17
 Article 6 – Objectifs, priorités et moyens de la Formation Professionnelle.....	 17
6-1. Accord sur les objectifs, priorités et moyens de la formation professionnelle	17
6-1-1. L'entretien professionnel	18
6-1-2. Le passeport formation	18
6-1-3. La validation des acquis de l'expérience.....	18
6-1-4. Le bilan de compétence	18
6-2. Observatoire prospectif des métiers et des qualifications	19
6-2-1. Comité paritaire de pilotage de l'Observatoire.....	19
6-2-2. Rôle et missions de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications.....	19
6-2-3. Fonctionnement de l'Observatoire	19
6-2-4. Financement de l'Observatoire	20
6-3. Dotations aux CFA	20

Article 7 – L’information des TPE et le développement de la formation de leurs salariés.....	20
Article 8 – Instances paritaires de l’Hôtellerie Restauration et des activités connexes : la CPNE/IH et le FAFIH.....	21
8-1. La CPNE/IH.....	21
8-2. Le FAFIH/OPCA de l’Industrie Hôtelière	21
Article 9 – Entrée en vigueur	22
Article 10 – Suivi de l’Accord	22
Article 11 – Publicité.....	22
Article 12 – Extension de l’Accord	22
 ANNEXES	
Annexe 1 : Champ d’application	23
Annexe 2 : Les qualifications prioritaires dans le cadre de la période de professionnalisation	24
Annexe 3 : Actions de formation définies comme prioritaires pour le DIF	25